

SITUATION TRIMESTRIELLE DE STRATEGIE ACTIONS SICAV**ARRETEE AU 30/06/2006****RAPPORT D'EXAMEN LIMITE DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 30 JUIN 2006**

Dans le cadre de notre mandat de commissariat aux comptes, qui nous a été confié par votre conseil d'administration du 15 décembre 2005, et en application des dispositions du code des Organismes de Placement Collectif, nous avons examiné les états financiers trimestriels de la société STRATEGIE ACTIONS SICAV pour la période allant du 1^{er} avril au 30 juin 2006.

Ces états financiers trimestriels ont été établis sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de la société. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur les états financiers basée sur notre examen limité.

Nous avons effectué notre examen limité conformément aux normes professionnelles généralement admises relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des procédures analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Les états financiers trimestriels ci-joints arrêtés au 30 juin 2006, font apparaître un total actif de 6 296 921 DT, un actif net de 6 273 415 DT pour 6 049 actions en circulation et une valeur liquidative égale par action à 1 037,099 DT.

Compte tenu des diligences que nous avons accomplies, nous n'avons pas relevé d'éléments ou pris connaissance de faits pouvant affecter de façon significative les états financiers trimestriels de STRATEGIE ACTIONS SICAV arrêtés au 30 juin 2006.

Mourad FRADI

**STRATEGIE ACTIONS SICAV
BILAN ARRETE AU 30 JUIN 2006
(Montants exprimés en dinars tunisiens)**

<u>ACTIF</u>		
<u>Portefeuille-titres</u>		
Actions, valeurs assimilées et droits rattachés		3 249 176
Obligations et valeurs assimilées		922 717
Titres OPCVM		128 962
	3.1	4 300 855
<u>Placements monétaires et disponibilités</u>		
Placements monétaires	3.2	2 010 694
Disponibilités	3.3	<14 628>
<u>Créances d'exploitation</u>		
TOTAL ACTIF		6 296 921
<u>PASSIF</u>		
Opérateurs créditeurs	3.4	19 731
Autres créditeurs divers	3.5	3 775
TOTAL PASSIF		23 506
<u>ACTIF NET</u>		
Capital		6 185 622
Sommes distribuables		
Sommes distribuables des exercices antérieurs		
Sommes distribuables de l'exercice		87 793
ACTIF NET	3.6	6 273 415
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		6 296 921

ETAT DE RESULTAT AU 30/06/2006

	Note	Du 01/04/2006 au 30/06/2006	Du 01/01/2006 au 30/06/2006
Revenus du portefeuille-titres		101 871	104 127
Dividendes	4.1	92 304	92 304
Revenus des obligations et valeurs assimilées	4.2	9 567	11 823
Revenus des autres valeurs			
Revenus des placements monétaires	4.3	25 638	36 413
Total des revenus des placements		127 509	140 540
Charges de gestion des placements	4.4	<18 210>	<22 248>
Revenu net des placements		109 299	118 292
Autres produits			
Autres charges	4.5	<3 968>	<13 719>
Résultat d'exploitation		105 331	104 573
Régularisation du résultat d'exploitation		2 428	<16 780>
Sommes distribuables de la période		107 759	87 793
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		<2 428>	16 780
Variation des plus ou moins values potentielles sur titres		<71 203>	<12 708>
Plus ou moins values réalisées sur cession de titres		28 120	33 777
Frais de négociation		<14 591>	<20 279>
Résultat net de la période		47 657	105 363

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET AU 30/06/2006

	Du 01/04/2006 au 30/06/2006	Du 01/01/2006 au 30/06/2006
Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation	47 657	105 363
Résultat d'exploitation	105 331	104 573
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	<71 203>	<12 708>
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	28 120	33 777
Frais de négociation	<14 591>	<20 279>
Distributions de dividendes		
Transactions sur le capital	1 563 756	5 168 052
Souscriptions	1 563 756	5 168 052
Capital	1 500 000	5 049 000
Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice	61 328	135 832
Régularisation des sommes distribuables	2 428	<16 780>
Rachats		
Capital		
Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice		
Régularisation des sommes distribuables		
Variation de l'actif net	1 611 413	5 273 415
Actif net		
En début de période	4 662 002	1 000 000
En fin de période	6 273 415	6 273 415
Nombre d'actions		
En début de période	1 000	1 000
En fin de période	6 049	6 049
Valeur liquidative	1 037,099	1 037,099

Notes aux états financiers trimestriels Arrêtés au 30 JUIN 2006 (Montants exprimés en dinars tunisiens) :

1 – PRESENTATION DE LA SOCIETE

La société STRATEGIE ACTIONS SICAV est une société d'investissement à capital variable de type mixte, régie par le Code des Organismes de Placement Collectif.

Elle a été créée le 29 décembre 2005 avec pour principal objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières.

La gestion du portefeuille titres de la SICAV est assurée par la société SMART ASSET MANAGEMENT.

TUNISIE VALEURS a été désignée distributeur exclusif des titres de la SICAV.

L'AMEN BANK a été désignée dépositaire des titres et des fonds de la SICAV.

La société STRATEGIE ACTIONS SICAV bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

2 – PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30 juin 2006 ont été élaborés conformément aux dispositions du système comptable et notamment les normes comptables 16 à 18 relatives aux OPCVM.

Ces états financiers sont composés du bilan, de l'état de résultat, de l'état de variation de l'actif net et des notes aux états financiers.

Les principes et méthodes comptables les plus significatifs appliqués par la société pour l'élaboration de ses états financiers sont les suivants :

2.1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon pour les titres admis à la cote et au moment où le droit au dividende est établi pour les titres non admis à la cote.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2.2 Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché pour les titres admis à la cote et à la juste valeur pour les titres non admis à la cote. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 30 juin ou à la date antérieure la plus récente.

Lorsque les conditions de marché d'un titre donné dégagent une tendance à la baisse exprimée par une réservation à la baisse ou une tendance à la hausse exprimée par une réservation à la hausse, le cours d'évaluation retenu est le seuil de réservation à la baisse dans le premier cas et le seuil de réservation à la hausse dans le deuxième cas.

Pour les titres admis à la cote n'ayant pas fait l'objet d'offre ou de demande pendant dix séances de bourse consécutives, une décote de 12% est appliquée sur le cours boursier le plus récent.

2.3. Evaluation des autres placements

Les placements en obligations et valeurs similaires admis à la cote sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché à la date du 30 juin ou à la date antérieure la plus récente. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Les placements en obligations et valeurs similaires non admis à la cote demeurent évalués à leurs prix d'acquisition.

Les placements monétaires sont évalués à leurs prix d'acquisition.

2.4 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leurs valeurs comptables. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

2.5 Capital social

Le capital social est quotidiennement augmenté du montant cumulé des émissions en nominal et diminué du montant cumulé des rachats en nominal.

2.6 Le résultat net de la période

Le résultat net de la période est scindé en résultat d'exploitation et résultat non distribuable.

- Le résultat d'exploitation est égal au revenu du portefeuille titres et des placements monétaires diminué des autres charges.
- Le résultat non distribuable est égal au montant des plus ou moins values réalisées et/ou potentielles sur actions et obligations et diminué des frais de négociation.

2.7 Sommes distribuables

Les sommes distribuables correspondent au résultat d'exploitation de la période majoré de la régularisation de ce résultat constatée à l'occasion des opérations de souscription et de rachat.

La régularisation des distributions de l'exercice en cours est égale à une fraction du prix d'émission et de rachat, calculée au prorata des résultats d'exploitation.

3 – NOTES SUR LE BILAN

3.1 Portefeuille titres :

Le solde de cette rubrique au 30 juin 2006 se détaille comme suit:

	<u>Nombre de titres</u>	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Valeur actuelle</u>	<u>% actif net</u>
<u>A- Actions, valeurs assimilées et droits rattachés</u>				
1- Actions, valeurs assimilées et droits rattachés admis à la cote				
<u>ACTIONS</u>				
ALKIMIA	800	41 700	41 600	0,66%
ASSAD	10 609	245 472	229 971	3,67%
ATB	8 806	162 586	174 315	2,78%
BH	13 450	199 394	197 849	3,15%
BIAT	4 312	176 413	171 010	2,73%
BT	2 462	191 645	200 690	3,20%
C.I.L	4 850	88 802	94 090	1,50%
ELECTROSTAR	2 051	19 485	20 840	0,33%
G.I.F	6 388	131 834	119 724	1,91%
KARTHAGO AIRLINES	10 003	79 465	75 713	1,21%
MAGASIN GENERAL	16 933	398 680	421 649	6,72%
S.N.M.V.T	1 603	84 602	85 632	1,36%
SFBT	7 074	311 513	311 277	4,96%
SIMPAR	4 314	103 453	99 222	1,58%
SIPHAT	2 209	58 583	59 643	0,95%
SITS	6 200	83 945	75 671	1,21%
SOTETEL	5 552	138 361	128 068	2,04%
SOTRAPIL	7 953	289 314	293 513	4,68%
SPDIT-SICAF	900	28 030	29 191	0,47%
TUNINVEST-SICAR	25 256	148 949	144 464	2,30%
TUNISAIR	7 459	81 178	85 801	1,37%
TUNISIE LEASING	6 843	174 539	164 232	2,62%
UIB	1 631	25 242	24 989	0,40%
Total actions	157 658	3 263 185	3 249 154	51,80%
<u>DROITS D'ATTRIBUTION</u>				
SFBT DA	6	22	22	0,00%
Total droits d'attribution	6	22	22	0,00%
Total actions, valeurs assimilées et droits rattachés	157 664	3 263 207	3 249 176	51,80%
<u>B- Titres OPCVM</u>				
FCP MAC CROISSANCE	688	80 252	81 344	1,30%
FCP AXIS CAPITAL PROTEGE	39	46 755	47 618	0,76%
Total OPCVM	727	127 007	128 962	2,06%
	<u>Nombre de titres</u>	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Valeur actuelle</u>	<u>% actif net</u>
<u>C- Obligations et valeurs assimilés</u>				
1-Obligations de sociétés				
Obligation El Wifack Lease 2006-1	1 000	100 000	100 014	1,59%
FCC BIAT CREDIMMO1	200	200 000	201 103	3,21%
Total Obligations de sociétés	1 200	300 000	301 117	4,80%
2-Bons du trésor Assimilables				
BTA 02 2015	591	608 763	621 600	9,91%

Total Bons de trésors	591	608 763	621 600	9,91%
Total obligations et valeurs assimilées		908 763	922 717	14,71%
Total	-	4 298 977	4 300 855	68,57%

3.2 Placements monétaires :

Le solde de cette rubrique au 30 juin 2006 se détaille comme suit:

	<u>Valeur nominale</u>	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Valeur actuelle</u>	<u>% actif net</u>
Dépôts à vue				
Dépôt à vue Amen bank Pasteur	-	955 308	967 707	
Total dépôts à vue	-	955 308	967 707	15,43%
Billets de trésorerie				
CARTHAGO au 13/09/2006	350 000	345 692	346 458	
Total émetteur CARTHAGO	350 000	345 692	346 458	5,52%
TUNISIE FACTORING au 11/09/2006	350 000	345 862	346 690	
Total émetteur TUNISIE FACTORING	350 000	345 862	346 690	5,53%
TUNISIE ELECTROSTAR au 04/07/2006	350 000	345 184	349 839	
Total émetteur ELECTROSTAR	350 000	345 184	349 839	5,58%
Total billets de trésorerie	1 050 000	1 036 738	1 042 987	16,63%
Total	-	1 992 046	2 010 694	32,06%

3.3 Disponibilités :

Le solde de cette rubrique au 30 juin 2006 se détaille comme suit:

	<u>30/06/2006</u>
Amen Bank Pasteur	84 197
Coupons à recevoir	199
Ventes de titres à encaisser	91 060
Liquidation émissions/rachats	< 75 >
Achats de titres à régler	< 190 009 >
	<14 628 >

3.4 Opérateurs créditeurs :

Le solde de cette rubrique au 30 juin 2006 se détaille comme suit:

	<u>30/06/2006</u>
Rémunération du gestionnaire et du distributeur exclusif à payer	18 043
Rémunération du dépositaire à payer	1 688
	19 731

3.5 Autres créditeurs divers :

Le solde de cette rubrique au 30 juin 2006 se détaille comme suit:

	<u>30/06/2006</u>
Honoraires du commissaire aux comptes	3 252
Redevance CMF	523
	3 775

3.6 Capital en VL - Actif net :

Les mouvements sur le capital et l'actif net au cours de la période allant du 1^{er} janvier 2006 au 30 juin 2006 se détaillent comme suit :

	<u>30/06/2006</u>
Capital au 1^{er} janvier 2006	
En Nominal	1 000 000
Nombre de titre	1 000
Nombre d'actionnaires	7
Souscriptions réalisées (En Nominal)	
Montant	5 049 000
Nombre de titres	5 049
Nombre d'actionnaires entrants	119
Rachats effectués (En Nominal)	
Montant	-
Nombre de titres	-
Nombre d'actionnaires sortants	-
Capital au 30 juin 2006	
Frais de négociation	< 20 279 >
Différences d'estimation (+/-)	< 12 708 >
Plus ou moins-value réalisée	33 777
Régularisations	223 625
Capital en VL - Actif Net	6 273 415
Nombre de titres	6 049
Nombre d'actionnaires	126
Valeur Liquidative	1 037,099

4 – NOTES SUR L'ETAT DE RESULTAT**4.1 Dividendes :**

Le solde de cette rubrique correspond aux dividendes perçus durant la période allant du 1^{er} avril au 30 juin 2006.

4.2 Revenus des obligations et valeurs assimilées :

Le solde de cette rubrique pour la période allant du 1^{er} avril au 30 juin 2006 se détaille comme suit :

	<u>Période allant du 01/04/2006</u>
	<u>au 30/06/2006</u>
Intérêts sur BTA	8 251
Intérêts sur obligations	1 316
	9 567

4.3 Revenus des placements monétaires :

Le solde de cette rubrique pour la période allant du 1^{er} avril au 30 juin 2006 se détaille comme suit :

	<u>Période allant du</u>
	<u>01/04/2006</u>
	<u>au 30/06/2006</u>
Intérêts sur dépôts à vue	12 444
Intérêts sur billets de trésorerie	13 194
	25 638

4.4 Charges de gestion des placements :

Le solde de cette rubrique pour la période allant du 1^{er} avril au 30 juin 2006 se détaille comme suit :

	<u>Période allant du</u> <u>01/04/2006</u> <u>au 30/06/2006</u>
Rémunérations du gestionnaire et du distributeur	16 963
Rémunération du dépositaire	1 247
	<hr/> 18 210 <hr/>

4.5 Autres charges :

Le solde de cette rubrique pour la période allant du 1^{er} avril au 30 juin 2006 se détaille comme suit :

	<u>Période allant du 01/04/2006</u> <u>au 30/06/2006</u>
Honoraires du commissaire aux comptes	2 458
Redevance CMF	1 446
Autres frais	64
	<hr/> 3 968 <hr/>

4-6 Ratios de gestion des placements :

Les ratios de gestion des placements pour la période allant du 1^{er} janvier au 30 juin 2006 se présentent comme suit :

- Charges de gestion des placements/actif net soit : $22\,248 / 6\,273\,415 = 0,35\%$
- Autres charges / actif net soit : $13\,719 / 6\,273\,415 = 0,22\%$
- Résultat distribuable / actif net soit : $87\,793 / 6\,273\,415 = 1,40\%$

4-7 Rémunération du gestionnaire et du dépositaire :

La gestion de la société STRATEGIE ACTIONS SICAV est confiée à SMART ASSET MANAGEMENT ; celle-ci est chargée des choix des placements de la société. En contrepartie, le gestionnaire perçoit annuellement 30% de la commission globale de gestion calculée à hauteur de 1% TTC sur l'actif net placé en obligations et en valeurs monétaires et 1,5% TTC sur l'actif net placé en actions. En plus de la commission précitée, le gestionnaire perçoit 65% de la commission de succès s'élevant à 10% de la différence entre le rendement annuel réalisé et le rendement minimum exigé qui a été fixé à 7%.

La distribution et la gestion administrative et comptable de la société STRATEGIE ACTIONS SICAV sont confiées à TUNISIE VALEURS. En contrepartie, le distributeur exclusif perçoit annuellement 70% de la commission globale de gestion calculée à hauteur de 1% TTC sur l'actif net placé en obligations et en valeurs monétaires et 1,5% TTC sur l'actif net placé en actions. En plus de la commission précitée, le gestionnaire perçoit 35% de la commission de succès s'élevant à 10% de la différence entre le rendement annuel réalisé et le rendement minimum exigé qui a été fixé à 7%.

L'AMEN BANK assure les fonctions de dépositaire pour la société STRATEGIE ACTIONS SICAV. Elle est notamment chargée à ce titre :

- de conserver les titres et les fonds de la société.
- d'encaisser le montant des souscriptions des actionnaires entrant et le règlement des rachats aux actionnaires sortant.

En contrepartie de ses services, l'AMEN BANK perçoit annuellement une rémunération de 0,05% HT calculée sur la base de l'actif net avec un minimum de 5 000 DT HT et un plafond de 15 000 DT HT.